Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213501877-20260709-202651-DE

Monterfil
terre de caractère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 JUILLET 2026		
Date de convocation :		01 JUILLET 2026
Date d'affichage :		02 JUILLET 2026
Nombre de conseillers :		
EN EXERCICE :		**15**
PRESENTS :		**12**
VOTANTS :		**15**

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à vingt heures cinq,
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Michel DUAULT, Maire.

Etaient présents :
MM. DUAULT Michel – GLAIS Marie-Thérèse – THOMAS Yvonnick – QUÉMARD Françoise – HERVAULT Olivier, Adjoints,
Mme et MM. PILLET Frédéric – LECHEVALIER Casimir – CHEVALIER Estelle – QUIGNON Olivier – MARC Aurélie – ROBERT Solène – SETAN Guillaume

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés:
M. BARAZER Nona a donné pouvoir à M. DUAULT Michel ;
Mme ELIE Laëtitia a donné pouvoir à M LECHEVALIER Casimir ;
Mme JAMIN Sandrine a donné pouvoir à M. PILLET Frédéric ;

Secrétaire de séance : Frédéric PILLET

DELIBERATION N° :	2026-51

OBJET DE LA DELIBERATION :
Construction de 8 logements locatifs sociaux par NEOTOA – Demande de Fonds de concours auprès de Brocéliande Communauté

Michel DUAULT, Maire, expose aux membres présents que, dans le cadre de la construction de 8 logements locatifs sociaux Allée du Closel par NEOTOA, le Conseil Municipal, par délibération N° 2025-62A du 16 Octobre 2025, a approuvé les conditions financières de participation de la Commune aux travaux de viabilisation, cette dernière s'élevant à 50 000 €.

Monsieur le Maire précise que des travaux d'aménagement du carrefour situé à l'intersection de l'Allée de Bel Air et de l'Allée du Closel en lien avec l'opération NEOTOA ont été engagés préalablement par la Commune.
L'Entreprise PEROTIN TP a été retenue à cet effet pour un montant de 193 710,00 € HT.

Il est rappelé que Brocéliande Communauté, dans le cadre du pacte fiscal et financier 2022-2026 approuvé par le Conseil communautaire le 11 juillet 2022, a mis en place un dispositif de fonds de concours thématiques pour aider les projets des Communes.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213501877-20260709-202651-DE

Parmi les thématiques proposées, la construction de logements sociaux a été retenue.

En conséquence, dans le cadre de la réalisation des travaux de construction de 8 logements locatifs sociaux Allée du Closel par NEOTOA, il est proposé de solliciter un fonds de concours communautaire au titre de la thématique «Construction de logements sociaux ».

Le financement de ces travaux est présenté comme suit :

Coût de l'opération :

Participation financière à NEOTOA			50 000,00 €
Travaux		HT	193 710,00 €
	TOTAL	HT	243 710,00 €

Financement :

1 – DETR	52 000,00 €
2 – Fonds de concours Communautaire	24 000,00 €
5 – Fonds propres	167 710,00 €
TOTAL	243 710,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

-D'approuver le plan de financement établi

-De solliciter une demande de fonds de concours communautaire auprès de Brocéliande Communauté au titre de la thématique «Construction de logements sociaux ».

Décision du Conseil Municipal : Approuvé à l'unanimité.

POUR COPIE CONFORME

AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

A MONTERFIL, le 10 Juillet 2026

Le Maire,

Michel DUAULT

MAIRIE DE MONTERFIL et Vilaine